

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE du 27 mars 2023

Délibération N° 27/03/2023 17

**ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE  
TARIFS POUR 2023/2024**

=====  
L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 21 mars 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Thierry PLOUVIEZ, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER**

**Étaient absents excusés :**

M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE  
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration M. Christophe LOURME  
Mme Florence CAUDRON qui a donné procuration à M. Philippe MERCIER  
M. Jean-Christophe CAMBIER qui a donné procuration à Mme Karine GOUBE

**Était absente :**

Mme Maggy JANSOONE

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Au nom du Bureau Municipal, je vous propose de fixer comme suit les tarifs d'accès à l'école de musique pour 2023/2024.

## ANNEE 2023/2024

	Immercurien		Extérieur		Tarif dégressif* Immercuriens	
	- de 18 ans	+ de 18 ans	- de 18 ans	+ de 18 ans	- de 18 ans	+ de 18ans
<b>Frais d'inscription</b>	35 € pour l'année		35 € pour l'année		26,50 € pour l'année	
<b>Cursus Complet- tarif par mois et par instrument</b> (Instrument, F.M. et pratiques collectives)	15 €	20 €	48 €	65 €	11,50 €	15 €
<b>1 Cours Hebdo – tarif par mois et par cours</b> (Éveil Musical, Batucada, Solfège seul)	9,5 €		21 €		7,50 €	
<b>1 Séance – tarif par séance</b> (Atelier, stage, sortie pédagogique)	9,5 €		21 €		7,50 €	
<b>Location d'instrument – tarif par mois</b>	13 €		18 €		10 €	

\***Tarif dégressif** = Un abattement de 25% pour les élèves domiciliés à Saint-Laurent-Blangy pour chacun des membres d'une même famille dès lors que 3 de ses membres sont inscrits. »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le et de la publication le 28 mars 2023  
Extrait certifié conforme à l'original  
Nicolas DESPACHELLE  
Maire,

